



LES AMIS DE BESSE

en Mairie, 15 Bd Paul Bert

83890 BESSE SUR ISSOLE

Tél : 06 43 32 03 00

email : lesamisdebessse@gmail.com

Réf.: CLF006-21/22

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021

Le 22 octobre 2021 à 17 h, l'Assemblée Générale de l'Association Les Amis de Besse s'est tenue à la salle polyvalente de Besse sous la présidence de Claude LE FUR, Président de l'Association. Les membres ont été convoqués par Bernard ROUMESTAN, Secrétaire de l'Association, par courriels et courriers le 04 octobre 2021.

Émargement de la liste des présences et vérification des mandats

Le Président ouvre la séance en constatant que 42 adhérents sont présents et 31 autres sont représentés soit un total de 73 adhérents sur 107 inscrits à l'Association. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Avant d'ouvrir la séance le Président souhaitait connaître le choix de l'ensemble des participants pour le vote à main levée ou le vote à bulletin secret.

Le vote à main levée est adopté à l'unanimité

Le Président ouvre la séance:

En préambule il remercie tous les adhérents qui se sont déplacés, témoignant ainsi de leur grand intérêt à la vie de l'Association.

Le Président remercie également de sa présence Mme Jeannine BURDY adjointe à la mairie de Besse.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2020.
2. Approbation du rapport moral 2020-2021.
3. Approbation du rapport financier 2020-2021.
4. Approbation des prévisions budgétaires 2021-2022.
5. Rapport des Activités 2020-2021 et prévisions 2021-2022.
6. Rapport des festivités et/ou animations 2020-2021 et perspectives 2021-2022.
7. Approbation du montant des cotisations 2022-2023.
8. Renouvellement du Conseil d'Administration et approbation.
9. Questions diverses.

1- APPROBATION du Procès-Verbal de l'A.G du 15/01/2021

Le Président rappelle qu'il avait prévu initialement de tenir l'Assemblée Générale de la saison 2020-2021 le 31 novembre 2020 mais que nous avons dû la reporter suite à la détérioration de la situation sanitaire du moment. Il a donc décidé de tenir cette assemblée le 15/01/2021 à huis clos pour tenir compte des contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, la préfecture et la mairie.

Le Procès-Verbal a été communiqué aux adhérents par envoi d'un email de notre Secrétaire le 21/01/2021. Les adhérents ont eu également la possibilité de le consulter en ligne sur notre site internet (www.lesamisdebesse.fr).

Il n'y a eu aucune question concernant ce Procès-Verbal, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL 2020-2021

Le Président rappelle les évènements marquants de la vie de l'Association lors de la saison écoulée 2020/2021 :

-Le 24 octobre 2020, nous avons dû suspendre toutes les activités sportives et culturelles de l'Association suite aux contraintes sanitaires mises en place par la Préfecture le 22 octobre et à la fermeture de la salle polyvalente par la Mairie le 23 octobre.

-Le 31 octobre 2020, décision de report de report de l'A.G du 13 novembre suite à la mise en place le 30 octobre du 2^{ème} confinement par le gouvernement.

-Le 23 décembre 2020, nous informons nos adhérents que notre A.G 2020 se tiendra à huis clos le 15 janvier 2021. Cette décision a été prise pour tenir compte de l'impossibilité de réaliser une Assemblée Générale en présentiel avec tous les

adhérents et pour respecter le délai réglementaire de 6 mois pour la validation des comptes du précédent exercice.

-Le 15 janvier 2021, tenue de notre Assemblée Générale 2020 où lors du renouvellement des membres du Conseil d'Administration par tiers, nous avons eu le plaisir d'accueillir Claudine RANNOU-ROBERT en remplacement de Jean CAHAIGNE qui avait participé activement à la vie de notre Association pendant plus de 4 ans.

-Le 18 février 2021, décision de reprise de notre activité Randonnée, sous conditions, en tenant compte des mesures sanitaires du moment.

-Le 6 avril 2021, décision de reprise de l'activité Gymnastique en extérieur (salle polyvalente toujours indisponible) et là également, sous conditions, en tenant compte des mesures sanitaires du moment.

-Le 10 mai 2021, information des participants au YOGA de l'étude de mise en place du remboursement partiel de leur cotisation.

-Le 21 mai 2021, Dans le souci de ne pas pénaliser nos fidèles adhérents (inscrits pour la saison 2020-2021), le Conseil d'Administration décide de prendre à sa charge le montant de la cotisation à l'Association (24€) pour ceux qui se réinscriront dès septembre 2021 pour la nouvelle saison 2021-2022.

Décision également de ne pas reprendre les cours de YOGA et le BOOKABESSE au 9 juin (date de la 3^{ème} phase dite de déconfinement mise en place par le gouvernement) du fait de l'indisponibilité par la mairie de la salle polyvalente dès le 10 juin et du 18 juin au 27 juin.

-Le 10 juin 2021, mise en place d'une « Journée découverte orientation et randonnée) réalisée par notre Secrétaire-Animateur Randonnées, Bernard ROUMESTAN.

-Le 05 juillet 2021, mise en place du remboursement partiel de leur cotisation aux participants de l'activité YOGA comme annoncé le 10 mai.

Pour conclure cette longue énumération d'évènements, le Président rappelle que la vie de l'Association pour la saison écoulée comme pour la précédente aura eu son lot de difficultés au gré des contraintes administratives mises en place au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire. C'est pourquoi il tient à remercier tous les membres de Conseil d'Administration pour leur travail et pour l'aide qu'ils lui ont apporté.

Pour mémoire, en 2020-2021 l'Association comptait 131 membres inscrits dont 27 nouveaux et qu'à ce jour nous comptons 107 membres pour 27 nouveaux.

La répartition du nombre des inscrits par activité était la suivante:

- Adhésion seule : 17
- Anglais : Cours suspendus
- Bookabesse : 13
- Yoga : 32
- Tai Chi : Activité annulée
- Gymnastique douce : 30
- Randonnée : 61

Le Président indique que le détail des évènements par activité sera développé plus tard dans le déroulement de l'Assemblée lors du « Rapport des Activités 2020-2021».

Le rapport moral étant terminé, les participants sont invités à voter.

Il n'y a eu aucune question concernant le rapport moral, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3- RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Présenté par Sabine CAHAIGNE, Trésorière.

Elle rappelle que compte tenu de la situation sanitaire, l'Association a dû interrompre ses activités en octobre 2020. En conséquence la décision a été prise par le CA de rembourser les adhérents de certaines des activités en fonction de leur reprise.

- ANGLAIS, TAI CHI et YOGA : Ces activités ont fait l'objet d'un remboursement dont le montant total s'est élevé à 6700€.

-RANDONNEE : Aucun remboursement n'a été réalisé pour cette activité qui a bénéficié d'une reprise dès le 18 février 2021. D'autre part, les cotisations qui sont versées à hauteur de 85% à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) pour l'obtention d'une licence ne sont pas remboursées. Les adhérents ont pu exercer leur activité à titre personnel tout en conservant le bénéfice de la garantie Assurance de la FFRP.

-GYM et BOOKABESSE : Ces activités n'ont fait l'objet d'aucun remboursement.

Après présentation du rapport financier faisant apparaître les recettes et les dépenses par poste, l'Assemblée approuve les opérations.

Il n'y a eu aucune question concernant le rapport financier, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4- BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Présenté par Sabine CAHAIGNE, Trésorière.

Le budget est présenté à l'équilibre. Il a été étudié poste par poste en fonction des objectifs que l'Association s'est fixée.

Pour cette nouvelle saison 2021-2022, l'Association a décidé du montant des cotisations comme suit :

-Inscription à l'Association : Suite décision exceptionnelle du Conseil d'Administration elle est gratuite pour les adhérents déjà inscrits à la saison 2020-2021 et reste maintenue à 24€ pour les nouveaux inscrits.

-Activités dont la cotisation reste la même que la saison précédente :

Gym : 10€

Anglais : 20€

Randonnée : 33€

BookaBesse : 10€

-Augmentation de 5€ de la cotisation Yoga:

Cette augmentation faite à la demande de la professeure nous a semblé justifiée à la vue des prix pratiqués par ailleurs. En détail, cela donne :

-Pour 1 séance/semaine : 175€ au lieu de 170€ la saison passée.

-Pour 2 séances/semaine : 195€ au lieu de 190€ la saison passée.

Nous rappelons que les cotisations de Yoga sont reversées intégralement diminuées de 5€ par inscription pour couvrir les frais de gestion faite par notre Association.

Il n'y a eu aucune question concernant les Prévisions budgétaires, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5- RAPPORT DES ACTIVITES 2020-2021

Les Adhésions seules : Présenté par le Président.

17 inscrits en 2020 et 8 inscrits à ce jour.

L'Anglais : Présenté par le Président.

Pas d'activité en 2020 et 8 inscrits à ce jour.

Les cours ont été suspendus toute la saison dernière car les conditions de sécurité sanitaire n'étaient pas réunies (salle de l'Algéco trop petite pour le nombre de participants et port du masque obligatoire incompatible avec l'enseignement d'une langue). Cela a été une décision difficile à prendre car nous laissons nos élèves avec un « blanc » d'une année dans leur progression.

Mais notre animatrice Daniela a repris cette nouvelle saison plus enthousiaste que jamais avec une préparation très peaufinée de ses cours. Ainsi les élèves (aussi bien les anciens que les nouveaux) se révèlent très participatifs et c'est ce qu'il est demandé dans des séances où l'on est à la recherche du perfectionnement de la langue par l'écoute et le dialogue.

A noter que pour des raisons pratiques (dimensions de l'Algéco) nous avons décidé en Accord avec Daniela de limiter à 10 le nombre des participants.

Le Yoga : Présenté par la Professeure Jenny ROLLAND

32 inscrits en 2020 et 22 inscrits à ce jour.

Jenny rappelle qu'elle pratique le Hatha-Yoga qui s'adresse absolument à tout le monde. Il est caractérisé par la pratique précise et rythmée de postures et permet au pratiquant une maîtrise du corps et des sens. Une pratique très régulière permet une amélioration de la forme globale.

La professeure assure un accompagnement individuel pour corriger éventuellement la posture par le souffle, pour un apprentissage de la concentration et la méditation. Une courte relaxation termine toujours ses cours.

Cette activité fonctionne toujours très bien. Cependant, depuis la saison dernière il n'y a plus que 2 cours par semaine (salle de motricité de l'école maternelle indisponible pendant la pandémie) et surtout plus de cours à 18h qui permettait aux personnes en activité de pouvoir pratiquer.

Le Président indique qu'il fera une demande officielle à la mairie pour obtenir un nouveau créneau horaire de 18h à 19h30 dans une des salles mises à disposition par la mairie.

Le Tai Chi Chuan: Présenté par le Président.

Cette activité a été arrêtée en début de la saison dernière 2020-2021.

La Gym douce : Présentée par les Animatrices Geneviève DELMAS et Annick BOUVET.

30 inscrits en 2020, 24 inscrits à ce jour.

Grand succès pour cette activité animée tous les jeudi matin par Geneviève de 9h à 10h et par Annick de 10h à 11h.

Les séances consistent en des exercices de souplesse et de réveil du corps en s'adaptant à la santé de chacun.

Le BookaBesse : Présenté par l'animatrice Christine COUVELARD.

13 inscrits en 2020, 12 inscrits à ce jour en 2021.

Suite au départ de son animateur Jean CAHAIGNE pour des raisons personnelles mais temporaires, Christine qui le remplace a souhaité fonctionner en gestion collective, ce club de lecteurs étant un échange entre passionnés autour du livre, de beaux textes, des adaptations d'ouvrages au cinéma, etc...

Ainsi ont eu lieu avant la pandémie des concerts de chansons françaises, des hommages à Brel, Régiani... donnés par un artiste connu au cinéma Le Marylin de Besse.

Christine remercie Jean pour la découverte des Haikus, pour ses emails envoyés de façon quotidienne pendant le confinement et essaiera d'être à la hauteur en maintenant le côté culturel et aussi convivial autour d'un petit goûter en fin de séance les 1^{er} et 3^{ème} Juedis du mois.

La Randonnée pédestre : Présentée par Jean-Claude BRUNET responsable de l'activité.

Le détail des effectifs :

- 61 personnes licenciée à la fédération Française de Randonnée Pédestre soit 12 de moins par rapport à la saison précédente. C'est toujours l'activité la plus importante en nombre au sein de notre Association.
- Il y avait 33 femmes et 28 hommes.

Les points remarquables de l'activité:

- Malgré une saison difficile en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19 et le nombre de licenciés en baisse, le nombre de participants en moyenne est resté constant par rapport à la saison 2019-2020 : 16 participants en moyenne pour 51 sorties.
- Les nombreuses contraintes sanitaires (groupes limités en nombre de participants, distances par rapport au domicile...) ont demandé une organisation rigoureuse et surtout une très grande disponibilité des animateurs.

6- RAPPORT DES FESTIVITES ET ANIMATIONS 2020-2021

Présenté par Bernard ROUMESTAN avec projection d'un diaporama.

Comme tous les ans la saison 2020-2021 a commencé avec la tenue du Forum des Associations le 05/09/2020 où nous présentons au public nos différentes activités et où nous prenons les premières inscriptions.

Compte tenu de la pandémie toujours active tout au long de la saison, les animations et festivités ont toutes été annulées au fur et à mesure des contraintes sanitaires décrétées par les arrêtés gouvernementaux et préfectoraux. Nous avons réussi malgré tout à mettre sur pied une animation en fin de saison :

- Une journée découverte (le 10/06/2021) sur le thème « Orientation et Randonnée » avec Bernard comme instructeur. Les participants étaient au nombre de 15 dont 6 animateurs et 9 randonneurs. La partie théorique a eu lieu à l'Algéco le matin pour donner les bases de la carte IGN quant à la partie pratique elle s'est déroulée sur les sentiers autour de Besse avec 2 groupes sur 2 circuits différents. A noter une très bonne ambiance et une participation active de la part des acteurs. Cette journée sera reprogrammée cette saison 2021-2022.

7- PREVISIONS DES FESTIVITES ET ANIMATIONS 2021-2022

Présenté par Bernard ROUMESTAN avec projection d'un diaporama.

Tout d'abord présentation des évènements qui ont eu lieu depuis le début de cette nouvelle saison 2021-2022 :

- Le Forum des associations (le 04/09/2021) où il y eu beaucoup de monde et où nous avons enregistré 61 inscriptions.
- La Journée Festive (le 01/10/2021) à la plage de l'Argentière à La Londe. Beaucoup de monde là aussi puisque 38 personnes ont partagé une belle journée de convivialité.
- L'Assemblée Générale (le 22/10/2021) : C'est aujourd'hui et on en profite pour faire notre pot de rentrée.

Puis présentation des évènements à venir :

- La soirée « Beaujolais nouveau » (le 19/11/2021) ouverte à tous avec animation musicale. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 27/10/2021.
- La journée découverte « Orientation et Randonnée » (Date à définir Novembre ou début Décembre 2021).
- La Galette des Rois (le 08/01/2022) ouverte à tous les adhérents et leurs conjoints.
- La soirée « Repas de Printemps » (le 26/03/2022 ou 02/04/2022) dont le thème n'a pas encore été arrêté avec son animation musicale et qui sera ouverte à tous.
- La Journée Festive de fin de saison (Juin 2022) pour clôturer tous ensemble dans une ambiance conviviale la saison 2021-2022.

Il convient également de noter que des animations exceptionnelles sont en cours d'étude :

- Une sortie à la journée en Provence en Mars/Avril 2022.
- Un séjour Randonnée en Mai/Juin 2022.

8- MONTANT DES COTISATIONS 2022-2023

Présenté par le Président.

Concernant la prochaine saison 2022-2023 le montant des cotisations pour l'inscription à l'Association, à l'Anglais, à la Gym Douce et au Club des Lecteurs (BookaBesse) ne subira pas d'augmentation.

Pour les activités Yoga et Randonnée, on ne peut rien annoncer car les tarifs ne dépendent pas de la seule volonté du Conseil d'Administration.

Il n'y a eu aucune question concernant le Montant des Cotisations, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

9- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par le Président.

Pour mémoire il est rappelé l'article 2-3 de notre Règlement Intérieur sur le fonctionnement du Conseil d'Administration : « Le Conseil d'Administration de l'Association est composé de 5 à 12 membres. Ils sont élus pour une durée de 3 années par l'Assemblée Générale des électeurs et sont renouvelables par tiers tous les ans ».

En 2019 les membres sortants et réélus étaient ; Jean-Claude BRUNET, Sabine CAHAIGNE, Françoise ALFONSI et Jean CAHAIGNE.

En 2020, les membres sortants étaient Claude LE FUR, Bernard ROUMESTAN et Jean CAHAIGNE qui a démissionné. Les membres élus étaient: Claude LE FUR, Bernard ROUMESTAN et Claudine RANNOU-ROBERT.

Cette année il y a 2 membres sortants :

Membres sortants

Christine COUVELARD
Fernand DE BELEN

Membres se représentant

Christine COUVELARD
Fernand DE BELEN

Aucune autre candidature n'ayant été présentée, le vote se porte donc sur ces 2 candidatures.

- Vote pour Christine COUVELARD
Le vote est approuvé à l'unanimité.
- Vote pour Fernand DE BELEN
Le vote est approuvé à l'unanimité.

10- QUESTIONS DIVERSES

Présenté par le Président.

Aucune question n'a été envoyée dans les temps réglementaires et aucune question n'a été proposée dans le cadre de la présente réunion.

Le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 18h15. Il invite les participants au pot de l'amitié.

Le Président



Claude LE FUR

La Trésorière



Sabine CAHAIGNE

Le Secrétaire



Bernard ROUMESTAN

Documents et rapports soumis à l'Assemblée Générale:

- Diaporama de déroulement de la séance
- Bilan financier
- Membres du CA